



Intrusion dans ma propriété après effraction de la grille

Par **maria0285**, le **20/05/2016** à **20:36**

bonjourrrune personne s'est introduit dans ma propriété, a circulé partout. Il s'est jusqu'à permis de monter sur ma terrasse où, des beaux jours, nous y sommes en permanence (repos, repas.....rrnIl a essayé de s'introduire à l'intérieur de la maison. Il a tenté d'ouvrir les portes, les six des neuf portes fenêtres. Tout était verrouillé et les volets sur les trois portes fenêtres sur la terrasse il les a violentés pour essayer d'ouvrir.rnrnAlitée car malade depuis déjà un cambriolage en décembre 2014 mais sursaut une agression, chez moi, de trois jeunes dont l'une était une locataire qui s'en allait (au cours de l'état des lieux "sortie"), je dormais. je me réveillais en sursaut terrifiée par l'évidence volonté de l'intrus d'ouvrir pour rentrer. Quand je l'entendis redescendre de la terrasse et marcher sur l'allée qui longe le côté de la maison, je me trainais jusqu'à la porte fenêtre de ma cuisine (à l'étage) dont le volet n'était pas fermé. Je vis apparaître dans le patio en provenance de l'allée, le traverser jusqu'à la grille qu'il avait vandalisée (arrachage de l'occultant pour passer la main par le trou pratiqué afin d'atteindre le verrou fiché dans le sol et l'ouvrir°. Je le vis rabattre les deux vantaux de la grille, passer la main depuis l'extérieur pour renfoncer le verrou dans le sol. Il montrait précisément comment entrer dans ma maison pour la cambrioler !! !rrnensuite il mettra quelque chose dans la boîte aux lettres. Quand, en état le lendemain de sortir (la peur m'avait tétanisée) je découvrais un deuxième exemplaire (original) glissé dans le vantail de la porte fenêtre centrale de ma terrasse.rnrnC'était un huissier !!! il menace de revenir avec un serrurier la prochaine fois pour entrer par la force afin de saisir mon mobilier !!! je n'ai même pas encore reçu la décision du tribunal !! c'est une action au civil que fait la locataire partie qui m'a agressée et qui devrait faire l'objet d'une action au pénal !!! rnrny a t il violation de domicile avec intention d'entrer à l'intérieur de la maison (déjà ma terrasse est un espace de vie.....))rrnMerci